



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2018/047

Genève, le 7 mai 2018

CONCERNE:

Mobilisation de la jeunesse

1. À sa 17^e session (CoP17, Johannesburg, 2016), la Conférence des Parties a adopté la résolution Conf. 17.5 et les décisions 17.26 et 17.27, *Mobilisation de la jeunesse*.
2. Dans la résolution Conf. 17.5, la Conférence des Parties:
 1. *ENCOURAGE les Parties à étudier les possibilités de faire participer les jeunes aux questions relatives à la conservation des espèces sauvages et notamment à la CITES, par exemple dans le cadre de stages ou de programmes de tutorat;*
 2. *INVITE les Parties et le Secrétariat de la CITES à collaborer avec les universités, les groupes de jeunes et autres associations et organisations pertinentes pour créer des réseaux de jeunes éduqués et engagés, en mesure de contribuer aux décisions relatives à la conservation et de peser sur elles;*
 3. *INVITE les Parties et les organisations observatrices à accueillir de jeunes délégués dans les délégations officielles et à leur fournir des possibilités d'apprentissage à l'occasion des sessions de la CITES.*
3. À sa 69^e session (SC69, Genève, novembre 2017), le Comité permanent a demandé au Secrétariat de publier une notification aux Parties pour encourager les Parties à informer le Secrétariat des progrès réalisés dans l'application de la résolution Conf. 17.5, *Mobilisation de la jeunesse*, afin que le Comité permanent puisse faire rapport à la Conférence des Parties à sa 18^e session (CoP18) conformément à la décision 17.27.
4. Le Secrétariat demande donc à toutes les Parties de l'informer au plus tard le 7 juin 2018 des progrès réalisés dans l'application de la résolution Conf. 17.5, incluant les efforts déployés ou prévus pour informer les jeunes et les inciter à s'engager dans la préparation et la participation à la CoP18 qui se tiendra en mai 2019 à Sri Lanka, afin que le Secrétariat puisse inclure ces progrès dans son rapport pour examen à la 70^e session du Comité permanent (SC70, Sotchi, octobre 2018).
5. Les réponses à cette notification sont à envoyer à Liu Yuan à yuan.liu@cites.org.